



O.T.V.

Réservé aux services
de Police Municipale

DATE DEPOT :..... /...../.....

N° Dossier :...../... ..

Secteur Géographique :...N°...../.....

L-PROPRIETAIRE /

Nom /

Prénom /----- Tél _ / _ / _ / _ / _ (OBLIGATOIRE)

ADRESSE DE LA PROPRIETE A SURVEILLER

N° /----- Voie /

Code postal /----- Ville /

PERIODE D'ABSENCE /

Date de départ /-----/-----/-----

Date de retour /-----/-----/-----

TYPE ET CARACTERISTIQUE DE LA PROPRIETE

S'agit-il d'une maison individuelle ?

OUI / NON

(S'IL S'AGIT D'UN APPARTEMENT, NOUS NE POUVONS PRENDRE EN COMPTE LA SURVEILLANCE)

Existe-il un accès autre que l'entrée principale ?

OUI / NON

Existe-il un dispositif d'alarme ?

OUI / NON

Société Sécurité intervenante ?

OUI / NON

Tél /

Adresse /

PERSONNE A AVISER EN CAS D'ANOMALIE (OBLIGATOIRE)

NOM (en capitales) :

PRENOMS :

N° : ----- VOIE :

CODE POSTAL : ----- VILLE :

TELEPHONE : -----/-----/-----/-----/-----/----- POSSEDE-T-ELLE DES CLES/ OUI / NON

CETTE PERSONNE DOIT ELLE FAIRE DES PASSAGES OUI / NON

Est-il possible vous de vous joindre lors de votre absence : OUI / NON

SI OUI, à quelle adresse :

SI NON, qui peut vous joindre :

TELEPHONE :-----/-----/-----/-----/-----/----- (OBLIGATOIRE) En cas d'incident majeur et urgent.

Le Service de Police, ne peut assurer la surveillance de votre habitation, si vous êtes dans l'impossibilité de désigner une personne pouvant intervenir en « vos lieux et place ».

RENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

LIEU DE VACANCES :

Est-il possible de vous joindre lors de votre absence ?

OUI / NON

Si OUI, à quelle adresse ?

Si NON, qui peut vous joindre ?

Numéro de téléphone : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ .

AUTRES RENSEIGNEMENTS : (Ex : Passage d'une tierce personne, arrosage, ménage, etc)

Ces personnes doivent impérativement pouvoir justifier de leur identité, si elles sont présentes à votre domicile lors du passage de nos services).

IMPORTANT /

Les renseignements demandés au cadre I sont obligatoires pour le traitement de la fiche et sont destinés aux seuls services de la Police Municipale.

Conformément à la loi 78/17 du 6 Janvier 1978, le demandeur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification au fichier des données le concernant. La demande devra en être faite par écrit à l'adresse du service.

**DES VOTRE RETOUR, VEUILLEZ
EN INFORMER LE SERVICE EN
COMPOSANT LE : 01.49.41.13.13.**

Fait le : _____ à Villiers-sur-Marne

Le Demandeur :

Le Service de Police :